



# FAITS SAILLANTS

## Informations générales sur la rencontre



**3 décembre 2025**

13 h 15 à 16 h 00



**Centre de formation  
professionnelle de  
Val-d'Or**



**Cédric Bourgeois**

Facilitation



**Elisabeth Daigle**

Prise de note



**13 personnes  
participantes**

Liste annexée

## Mot de bienvenue et tour de table



- Luc Bossé, directeur général de l'OBVAJ, annonce que le financement nécessaire a été obtenu pour l'ensemble des projets de recherche en cours.
- Robert Paquin, résident de Rivière-Héva, confirme que le nouveau maire de la municipalité, Yvon Charrette, poursuivra son implication au sein du comité.
- Catherine Larivière, conseillère municipale de Malartic, informe que deux projets de logements abordables seront lancés prochainement. Ces réalisations de l'organisme Accès Patrimmo bénéficient d'une contribution de 4M\$ de la Ville de Malartic. Mme Larivière ajoute que de nouvelles pistes cyclables verront le jour sous peu.
- Casey Paradis, assistant-surintendant communications et relations avec le milieu du CCM, souligne que le Fonds Essor a réalisé le plus important investissement depuis sa création en allouant 650 000\$ à ces projets de logements abordables.
- Nathalie Tremblay, directrice environnement Québec pour Agnico Eagle, indique que le tracé de la rivière Malartic devrait bientôt être finalisé. Les délais sont plus longs que prévu, les coûts initiaux ayant triplé, mais toutes les autorisations requises ont été obtenues.

## Visite des installations du Centre de formation professionnelle (CFP) de Val-d'Or

### Le CFP c'est...



**14 programmes, dont 4 spécialisés  
dans le secteur minier :**

- Forage au diamant
- Forage et dynamitage
- Extraction
- Traitement du minerai



**Un centre à l'avant-garde** comportant une véritable usine de traitement du minerai à échelle réduite.



Spécialisé dans le **développement de ressources numériques** destinées à l'ensemble de la communauté éducative du Québec.



**1000 étudiants** accueillis annuellement, et formés dans des conditions réelles de travail, dans des mines souterraines ou à ciel ouvert.

### Mission

- Répondre aux besoins des enseignants ;
- Créer des outils lorsqu'aucune ressource existante n'est disponible, notamment dans le secteur de la formation minière ;
- Pallier le problème de prêt de matériel avec les compagnies minières en créant des outils sur mesure.

### Les outils réalisés pour les programmes du secteur minier



Une **application utilisant un casque virtuel** permet d'enseigner des séquences de travail et de présenter des problèmes aléatoires que l'étudiant doit résoudre. Tous les étudiants peuvent s'entraîner simultanément et autant de fois que nécessaire.



Un **simulateur** permet d'effectuer des exercices de conduite avec différents véhicules et dans différentes conditions. L'environnement contrôlé permet un gain de temps important dans les apprentissages.



Un **jeu vidéo unique au monde** reproduit fidèlement des environnements miniers, dont celui de la mine Odyssey. Il permet aux étudiants de se familiariser avec les installations souterraines avant de s'y rendre et de développer leurs compétences face à différents scénarios de trafic, de communication, de supervision, de travail d'équipe et de respect de la réglementation.



Application  
virtuelle



Simulateur de  
conduite



Jeu vidéo

# Développement technologique et projets liés à la téléopération

## La mine Odyssey compte

**21** équipements téléopérables  
dont  
**10** appareils entièrement autonomes

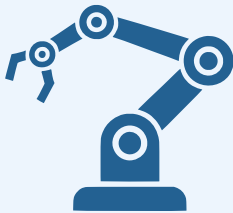
11 chargeuses  
3 camions  
7 foreuses

## Quelle différence ?

**Automatisation :**  
Utilisation de technologies capables d'exécuter des tâches répétitives de façon autonome, avec très peu d'intervention humaine.



**Téléopération :**  
Contrôle à distance de certains équipements par des opérateurs situés en salle de contrôle.



## AVANTAGES DE LA TÉLÉOPÉRATION



- Renforcement de la sécurité :**  
Limite l'exposition des travailleurs aux zones à risque et réduit les tâches répétitives pouvant provoquer des accidents.
- Accroissement de l'efficacité :**  
Permet de piloter plusieurs machines simultanément, réduire les interruptions et améliorer la précision des actions.
- Solution aux enjeux de main-d'œuvre :**  
Crée de nouveaux postes qualifiés en salle de contrôle.
- Prolongation de la durée de vie de la mine :**  
Permet d'activer d'autres chantiers ou zones sans mobiliser du personnel sur place.

### Accessibilité universelle



Les postes du centre de commande sont adaptés aux **personnes à mobilité réduite**. Ils permettent de travailler assis, offrant la possibilité à chacun de rester actif professionnellement malgré des contraintes physiques.



## Les défis liés à la sédentarisation appellent DES SOLUTIONS ORIGINALES

La nature plus sédentaire de ce type d'emploi peut convenir à des profils différents que l'on retrouve moins souvent dans l'industrie minière comme **des adeptes de jeux vidéo** qui possèdent d'excellentes capacités de concentration et une grande dextérité.



## Des initiatives d'automatisation uniques à la mine Odyssey

- Les sautages de production et de développement sont **entièrement électroniques**. Ils utilisent le réseau LTE et une application web, ce qui réduit considérablement le risque d'accident.
- Un système de cadenassage **à distance**, accessible depuis les téléphones cellulaires, a été conçu pour protéger les travailleurs.
- La **géolocalisation des travailleurs** est possible grâce à des lampes de mineur intelligentes, qui permettent de communiquer avec eux grâce à un processus de signal lumineux pouvant être activé de la surface.

## SUIVI DES PLAINTES ET DES NON-CONFORMITÉS

Mine Odyssey

**0** plainte  
+ **0** non-conformité

Mine Canadian Malartic

**3** plaintes  
+ **1** non-conformité

**1** plainte pour délai dans le traitement d'une demande de compensation

**2** plaintes pour bris matériel

### 1 non-conformité liée au sautage

La qualité du roc dans la faille Cadillac est variable. Une détonation non optimale des explosifs a généré des gaz NOx par l'entremise de fissures présentes dans le roc.

#### Mesure correctrice :

Employer un explosif épaissi afin d'empêcher la migration dans les fissures.

## RÉVISION DU PROGRAMME DE COMPENSATION

### La révision triennale du programme de compensation a été complétée

#### Performance environnementale :

Les données issues des stations de mesure montrent une nette amélioration depuis 2015, justifiant théoriquement une réduction des paiements de compensation.

Le CCM propose de **maintenir le guide tel quel et sans indexation des montants de compensation jusqu'à la fin du programme, en 2030**. La révision de 2025 serait donc la dernière.

Cette approche garantit la continuité des engagements tout en reconnaissant les progrès environnementaux réalisés.



## RÉTROACTION DES MEMBRES

À quel degré l'activité répondait-elle à la mission du CES-CM ?



Est-ce que la visite du CFP de Val-d'Or était d'intérêt pour vous ?



Est-ce que la présentation des projets liés à la téléopération était d'intérêt pour vous ?



## Personnes présentes

| Secteurs                  | Membres                                                                                                                                                                                                                                | Présences | Absences |
|---------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|----------|
| Citoyens — Malartic       | Manon Thériault<br>Matthieu Paquin<br>Chantal Moore                                                                                                                                                                                    | ✓         | ✗        |
| Citoyen — Rivière-Héva    | Robert Paquin                                                                                                                                                                                                                          | ✓         |          |
| Environnement             | <b>Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT)</b><br>Bianca Bédard, directrice générale (membre par intérim)<br><b>Organisme de Bassin Versant Abitibi-Jamésie (OBVAJ)</b><br>Luc Bossé, directeur général | ✓         | ✗        |
| Sociocommunautaire        | <b>Maison de la famille de Malartic</b><br>Christelle Perron, directrice générale<br>Poste à combler (1)                                                                                                                               |           | ✗        |
| Municipal                 | <b>Ville de Malartic</b><br>Martin Ferron, maire de Malartic<br>Catherine Larivière, conseillère municipale (Substitut)                                                                                                                | ✓         | ✗        |
| Santé et services sociaux | <b>Direction de la santé publique</b><br>Clémentine Cornille, conseillère en santé environnementale<br>Élise-Ariane Cabirol, conseillère en santé environnementale (Substitut)                                                         | ✓         | ✗        |
| Éducation                 | <b>Centre de formation professionnelle</b><br>Sandra Turcotte, agente aux communications                                                                                                                                               | ✓         |          |
| Économique                | Normand Demers, propriétaire IGA Marché Demers                                                                                                                                                                                         |           | ✗        |
| Communauté autochtone     | Tom Mapachee, communauté de Pikogan                                                                                                                                                                                                    |           | ✗        |

| Secteurs                           | Personnes ressources                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Présences             | Absences |
|------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|----------|
| Agnico Eagle                       | Nathalie Tremblay, directrice environnement Québec, AE<br>Kim Cournoyer, surintendante environnement MCM<br>Sébastien Lévesque, superviseur général de la salle de contrôle d'Odyssey<br>Casey Paradis, assistant-surintendant communications et relations avec le milieu, MCM<br>Cindy Brousseau, coordonnatrice aux relations avec la communauté de MCM et Odyssey | ✓<br>✓<br>✓<br>✓<br>✓ |          |
| Transfert Environnement et Société | Cédric Bourgeois, facilitation<br>Elisabeth Daigle, prise de notes                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | ✓<br>✓                |          |

## Questions / réponses

|                                              | Questions ou commentaires                                                                                                                                                                                                                              | Réponses                                                                                                                                                                                                                                   |
|----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>RÉVISION DU PROGRAMME DE COMPENSATION</b> |                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                            |
| 1                                            | Si quelqu'un emménageait à Malartic aujourd'hui, est-ce que la compensation s'applique ?                                                                                                                                                               | Oui, tous les nouveaux arrivants sont éligibles, même s'ils résident pour une courte période, tant qu'il s'agit de leur résidence principale.                                                                                              |
| 2                                            | C'est parfait! Il faut bien avertir les gens de se préparer à la fin des compensations. La ville de Malartic a mentionné vouloir participer à l'effort de communication afin d'aviser les citoyens à l'avance de la fin du programme de compensations. |                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>PLAINTES ET NON-CONFORMITÉ</b>            |                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                            |
| 3                                            | Pourquoi prévenez-vous la ville de Malartic et le CES-CM lors des émissions de gaz NOx ?                                                                                                                                                               | Lorsque l'évaluation des gaz NOx atteint le niveau pour lequel le sautage est non conforme, tel que mentionné dans notre autorisation, nous informons le ministère. L'information est aussi transmise à la ville de Malartic et au CES-CM. |
| 4                                            | Comment partagez-vous votre expertise en mesures correctives?                                                                                                                                                                                          | Beaucoup de gens viennent d'autres minières, ce qui donne des occasions de partager ces bonnes pratiques. On est généreux dans nos partages, car on veut que l'industrie soit meilleure.                                                   |
| <b>VARIA</b>                                 |                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                            |
| 5                                            | Il serait bien que la dernière rencontre de l'année ait lieu à la fin novembre plutôt qu'en décembre, qui est une période très chargée pour les organismes.                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                            |
| 6                                            | Attention de tenir compte des rencontres de la MRC, qui ont aussi lieu les mercredis.                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                            |